

L'exemple des PPLS

Un levier essentiel pour soutenir les apprentissages

Dans un contexte où les besoins des élèves évoluent et s'intensifient, les huit services régionaux de psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire (PPLS) jouent un rôle central pour soutenir le développement des enfants et des jeunes. Sous la houlette de la Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée (DGEO), ils ont pour but de favoriser les apprentissages. Explications.

Inscrits dans la mission de l'école publique, les 190 psychologues, 180 logopédistes scolaires, 300 logopédistes indépendant·es conventionné·es (LIC) et 80 psychomotricien·nes accompagnent au quotidien les élèves de 0 à 18 ans, leur famille et le corps enseignant. Leur expertise s'exerce également au sein des 42 classes régionales de pédagogie spécialisée (CRPS), dont 31 à orientation généraliste et 11 dédiées aux troubles du spectre de l'autisme (TSA). Ce soutien repose sur des prestations variées: consultation collaborative, évaluation préliminaire, interventions directes (bilans et traitements), guidance parentale, conseil aux enseignant·es et expertise auprès des établissements.

Un dispositif structuré

Le recours aux PPLS suit un processus clair : une difficulté est d'abord identifiée par l'enseignant·e, parfois par le ou la pédiatre voire les parents, lesquels sont alors invités à prendre contact avec le service régional. La situation est ensuite évaluée par un·e spécialiste. Les motifs d'intervention sont divers : troubles d'apprentissage ou de concentration, difficultés comportementales ou familiales, chute des résultats scolaires, mal-être, événements traumatiques ou besoin d'orientation spécialisée. Au-delà du soutien individuel, les PPLS agissent sur l'ensemble de l'environnement de l'enfant. Ils participent aux réflexions pédagogiques, travaillent en réseau avec les partenaires externes et collaborent étroitement avec les pédiatres, acteurs et actrices essentiel·les du repérage précoce. Cette coopération est d'autant plus déterminante que les enjeux de santé mentale augmentent.

Des solutions pour un système en saturation

Face à la saturation du système, en particulier en logopédie, et à la croissance des besoins, la DGEO renforce ses prestations et innove. Elle repense notamment les modalités d'intervention en logopédie, développe des actions indirectes de psychomotricité en crèche pour les enfants de 0 à 4 ans et étend la présence des psychologues dans le post-obligatoire. Par leur action pluridisciplinaire, les PPLS contribuent ainsi à créer les conditions nécessaires pour que chaque enfant puisse apprendre, grandir et s'épanouir.

Cédric Blanc
Directeur général, DGEO

Raphaël Gerber
Directeur général adjoint en charge des PPLS, DGEO